

## ORGANISATION DES ÉTUDES ET MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES (M3C)

### DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES 2<sup>E</sup> ANNÉE (DFGSM2)

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023/2024

Les propositions suivantes ont été adoptées par le Conseil d'UFR Sciences et Techniques dans sa séance du 16 juin 2023 et approuvées par la Commission Formation et Vie Universitaire (CFVU) du 25 septembre 2023.

#### I. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

##### 1.1 Premier cycle d'études

Le Diplôme de Formation Générale et Sciences Médicales sanctionne le premier cycle d'études en vue du diplôme d'Etat de docteur en médecine. Il comprend six semestres de formation validés par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS), correspondant au niveau Licence.

La deuxième année des études de médecine (DFGSM2) est ainsi composée de deux semestres de 30 ECTS chacun, soit 60 ECTS pour l'année.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées chaque semestre à l'issue des enseignements dispensés. La validation des Unités d'Enseignement (UE) permet l'acquisition des ECTS correspondants.

##### 1.2 Vaccination

Les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études en Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kinésithérapie doivent répondre à des obligations vaccinales (article L. 3111-4 du Code de Santé Publique). C'est avant leur entrée dans la filière, au moment de leur inscription administrative au sein de l'établissement d'enseignement qu'ils sont tenus d'apporter la preuve qu'ils ont bénéficié des vaccinations exigées. Il leur est donc fortement conseillé de se mettre en relation avec leur médecin traitant afin de mettre à jour leurs vaccinations avant l'inscription définitive.

Les étudiants qui ne sont pas à jour de leurs vaccinations ne pourront pas effectuer les stages inclus dans la formation, impliquant le redoublement de l'année en cours.

#### II. ORGANISATION DE L'ANNÉE

##### 2.1 Calendrier académique

L'année commence le 1<sup>er</sup> septembre 2023 et se termine le 31 août 2024.

Les étudiants seront en congés universitaires sur les périodes suivantes :

- Toussaint : du 30 octobre au 3 novembre 2023
- Noël : du 25 décembre 2023 au 5 janvier 2024
- Hiver : du 4 mars au 8 mars 2024
- Printemps : du 29 avril au 3 mai 2024

Les étudiants doivent effectuer leur inscription administrative avant le 20 juillet 2023 à 12h pour être autorisés à effectuer le stage d'initiation aux soins infirmiers, et au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2023 pour intégrer la formation.

## 2.2 Sessions d'examens

Deux sessions sont organisées :

- Session 1 à la fin du premier semestre (S3) en janvier ; puis à la fin du second semestre (S4) en mai ;
- Session 2 de rattrapage pour le S3 et S4 en juin.

Les convocations aux épreuves se font par voie électronique au minimum 15 jours avant le début des épreuves. Cette convocation précise la date, l'heure, la durée et le lieu de chaque épreuve.

En application de l'article 11 de l'arrêté du 22 mars 2011 relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales, la session de rattrapage intervient dans un délai qui ne peut être inférieur à deux semaines après la publication des résultats de session 1.

## 2.3 Aménagements

Les personnes en situation de handicap se présentant à des examens, concours ou contrôles des connaissances bénéficient des aménagements et mesures d'assistance prévues par les lois et règlements. Afin d'en bénéficier, elles doivent auparavant se faire connaître auprès de la Passerelle Handicap, dans les délais impartis, chaque début de semestre.

## 2.4 Validation

Un jury d'année dont la composition est arrêtée par le Président de l'Université se réunit à l'issue de chacun des semestres en vue d'examiner les notes. A l'issue du 1<sup>er</sup> semestre, le jury se réunit et examine les résultats obtenus par chaque étudiant. Le relevé de notes avec la mention « résultats provisoires avant délibération » est communiqué à l'étudiant. A l'issue du 2<sup>nd</sup> semestre, le jury se réunit et délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats.

Pour être déclarés admis à la 1<sup>e</sup> session, les candidats doivent obtenir une note égale ou supérieure à la moyenne dans chaque UE. Il n'y a pas de mécanisme de compensation entre UE.

Les candidats ajournés à la session 1 devront se présenter lors de la session 2 à toutes les UE dans lesquelles ils n'ont pas obtenu la moyenne. Pour être déclarés admis à la session 2, les candidats doivent obtenir une note égale ou supérieure à la moyenne dans chaque UE.

Toutefois, sur proposition du jury, un étudiant ayant une seule note inférieure à 10 dans une UE de DFGSM2 pourra être admis à passer dans l'année supérieure, avec une dette pour cette UE qu'il devra obligatoirement valider avant la fin du DFGSM3. Cette disposition ne s'applique pas aux stages.

Toute absence à une épreuve sera notée ABJ (absence justifiée) ou ABI (absence injustifiée) et l'étudiant sera donc défaillant.

Les étudiants disposent d'un délai de 2 mois après l'affichage des résultats définitifs pour demander par écrit l'accès à leurs copies. Passé ce délai, toute demande sera rejetée.

Les décisions prises par le jury font l'objet d'un procès-verbal et sont irrévocables, sauf erreur matérielle mise en évidence a posteriori. En cas de procédure disciplinaire en cours, les notes de l'étudiant ne sont pas validées et mises en suspend jusqu'à décision de la commission disciplinaire de l'université.

## 2.5 Redoublement

Les candidats non admis dans l'année d'études supérieure devront à nouveau satisfaire à toutes les UE non acquises. Les UE acquises et les stages validés sont capitalisables en cas de redoublement du DFGSM2.

Le nombre de redoublements autorisés se fonde sur des considérations pédagogiques, telle que l'insuffisance des résultats, les absences non justifiées ou un nombre minimal d'UE à valider. Chaque redoublement est subordonné à un avis favorable du jury.

## III. Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C)

### 3.1 Liste des enseignements

L'examen de session 2 sera identique à la session 1 en terme de durée et de type d'examen, sauf mention particulière (Cf Annexe 1).

Intitulé de l'enseignement	ECTS	Volume horaire		
		CM	TD	TP
<b>SEMESTRE 3</b>	<b>30</b>			
UE1 - Biopathologie : imagerie	2	16	4	
UE2 - Base des traitements médicamenteux	2	15	3	
UE3 - Nutrition I Bases métaboliques	2	20,5	10	
UE4 - Sémiologie générale	4	26,5	11	
UE5 - Système neurosensoriel	5	58	4	

UE6 - Système cardiovasculaire	4	39	4	6
UE7 - Anglais médical	2		15	
Stage infirmier	4	150		
AFGSU1	2	15		
UE libre (1 parmi 6)	3			
UEL1 - Langue des Signes Française A1.1 (LSF)	3		30	
UEL2 - Initiation à la recherche	3	16,5	5	
UEL3 - Médecins et juristes face au crime	3	30		
UEL4 - Engagement associatif	3			
UEL5 – Dynamique et différenciation cellulaire	3	22		
UEL6 – Engagement pédagogique	3			
<b>SEMESTRE 4</b>	<b>30</b>			
UE1 - Hormonologie - Reproduction	4	35	6,5	3,5
UE2 - Tissus sanguins	3	24,5	8	
UE3 - Appareil locomoteur	4	32,5	5,5	3
UE4 - Reins - Voies urinaires	4	39		3
UE5 - Appareil respiratoire	3	31	3	2
UE6 - Biostatistiques	2	19	11	
UE7 - Anglais médical	2		15	
Stage de sémiologie	5	90		

UE libre (1 parmi 9)	3	25		
UEL1 - Langue des Signes Française A1.2 (LSF)	3		30	
UEL2 - Epidémiologie et santé des populations	3	19,5	6,5	
UEL3 - Initiation à la recherche	3	16,5	5	
UEL4 - Initiation au traitement de l'image	3	10	20	
UEL5 - La santé au regard des sciences sociales	3	30		
UEL6 - Recherche clinique	3	17,5	2,5	
UEL7 - Engagement associatif	3			
UEL8 – Biologie moléculaire, fondamentaux théoriques et pratiques	3	12	8	12
UEL9 – Engagement pédagogique	3			

### 3.2 Unités d'Enseignement Libres (UEL)

Chaque semestre, les étudiants doivent valider un enseignement libre (UEL) obligatoire parmi la liste figurant dans la liste des enseignements (cf Annexe 1). Les UEL ne seront mises en place qu'à partir d'un nombre minimum d'étudiants inscrits (sauf concernant l'UEL Engagement associatif).

## IV. Stages

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 mars 2011, les étudiants de DFGSM2 effectueront au cours de l'année universitaire deux stages obligatoires non rémunérés, au sein du Centre Hospitalier Régional d'Orléans (CHRO), affectés par ordre alphabétique :

- Un premier stage « Initiation aux soins infirmiers » réalisé entre la première et la deuxième année du premier cycle, 4 semaines consécutives au sein d'un service du CHRO.
- Un stage de sémiologie de fin mai à mi-juin, qui se déroulera en 15 séances de 6h au sein des services de médecine avec encadrement pédagogique continu.

Ces formations sont obligatoires et impliquent que l'étudiant ait répondu à son obligation vaccinale (Cf paragraphe 1.2).

La validation du stage prendra en compte l'assiduité et la validation d'objectifs socles. Dans le cas contraire, il appartient au jury de décider des modalités de rattrapage. Toute non-validation entraîne le redoublement de l'année d'études.

## **V. Échanges internationaux**

Les étudiants de DFGSM2 ont la possibilité de postuler aux échanges internationaux courant octobre, pour un échange semestriel prévu en DFGSM3.

À réception du relevé de notes de l'université partenaire, le jury du DFGSM3 décidera des validations d'acquis pour chaque UE et des UE qui devront être redoublées l'année académique suivante.

## **ANNEXE 1 MODALITÉ DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES (M3C) DU DFGSM2**

Intitulé de l'enseignement	Code Apogée de l'ELP contrat 2018	Type de l'enseignement	Si UE mutualisée à d'autres mentions ou années de formation, indiquer lesquelles	Porteur (o/n)	COEF	ECTS	Section CNU Enseignement	Effectifs attendus parcours	Volume horaire			Session 1								Session de rattrapage													
									CM	TD	TP	RNE				RSE				RNE				RSE									
												quotité (en %)	modalité	nature	durée	quotité (%)	modalité	nature	durée	quotité (en %)	modalité	nature	durée	quotité (%)	modalité	nature	durée						
<b>SEMESTRE 3</b>									<b>30</b>																								
UE - Biopathologie : imagerie	MGA3U01	Obligatoire			2	2	43	50	16	4		100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h						
UE - Base des traitements médicamenteux	MGA3U02	Obligatoire			2	2	48	50	15	3		100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h						
UE - Nutrition   Bases métaboliques	MGA3U03	Obligatoire			2	2	44	50	20,5	10		100%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	2h						
UE - Sémiologie générale	MGA3U04	Obligatoire			4	4	48 ; 54	50	26,5	11		100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30						
UE - Système neurosensoriel	MGA3U05	Obligatoire			5	5	49	50	58	4		100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30						
UE - Système cardiovasculaire	MGA3U06	Obligatoire			4	4	51	50	39	4	6	80%	CT	écrit	1h	80%	CT	écrit	1h	80%	CT	écrit	1h	80%	CT	écrit	1h						
												20%		écrit (TP)	30 min	20%		écrit (TP)	30 min	20%		écrit (TP)	30 min	20%		écrit (TP)	30 min						
UE - Anglais médical	MGA3U07	Obligatoire			2	2	11	50		15		50%	CC	écrit	1h	50%	CC	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h						
												50%		oral	5 min	50%		oral	5 min														
Stage infirmier	MGA3S11	Obligatoire			4	4		50	150			Validation par le jury sur proposition du cadre de santé				Validation par le jury sur proposition du cadre de santé																	
AFGSU1	MGA3SU1	Obligatoire			2	2		50	15			Attestation de suivi				Attestation de suivi				Attestation de suivi				Attestation de suivi									
UE libre	MGA3UL1	Obligatoire à choix (1 parmi 6)			3	3		50																									
UEL - Langue des Signes Française A1.1 (LSF)	MGA3L01	Optionnel			3	3	07	15		30		100%	CC			100%	CC			100%	CT	oral	30 min	100%	CT	oral	30 min						
UEL - Initiation à la recherche	MGA3L02	Optionnel	DFGSM3		3	3	46	15	16,5	5		100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h						
UEL - Médecins et juristes face au crime	MGA3L03	Optionnel	DFGSM3		3	3	03	15	30			100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30						
UEL - Engagement associatif	MGA3L04	Optionnel	DFGSM3		3	3						Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury									
UEL - Dynamique et Différenciation cellulaire	MGA3L05	Optionnel	DFGSM3, Licence SV		3	3	65	15	22			100%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30						
UEL - Engagement pédagogique	MGA3L06	Optionnel	DFGSM3		3	3						Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury									
UE libre		Facultatif (1 parmi 7)																															
UEL - Langue des Signes Française A1.1 (LSF)	MGA3F01	Facultatif	DFGSM3					15		30		100%	CC			100%	CC			100%	CT	oral	30 min	100%	CT	oral	30 min						
UEL - Initiation à la recherche	MGA3F02	Facultatif	DFGSM3					15	16,5	5		100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h						
UEL - Médecins et juristes face au crime	MGA3F03	Facultatif	DFGSM3					15	30			100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30						
UEL - Engagement associatif	MGA3F04	Facultatif	DFGSM3									Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury									
UEL - Dynamique et Différenciation cellulaire	MGA3F05	Facultatif	DFGSM3					15	22			100%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30						
UEL - Engagement pédagogique	MGA3F06	Facultatif	DFGSM3									Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury									
UEL - Engagement social	MGA3F07	Facultatif	DFGSM3									Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury									
<b>SEMESTRE 4</b>									<b>30</b>																								
UE - Hormonologie - Reproduction	MGA4U01	Obligatoire			4	4	54	50	35	6,5	3,5	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30						
UE - Tissus sanguins	MGA4U02	Obligatoire			3	3	47	50	24,5	8		100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30						
UE - Appareil locomoteur	MGA4U03	Obligatoire			4	4	50	50	32,5	5,5	3	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h						
UE - Reins - Voies urinaires	MGA4U04	Obligatoire			4	4	52	50	39	3		100%	CT	écrit	4h	100%	CT	écrit	4h	100%	CT	écrit	4h	100%	CT	écrit	4h						
UE - Appareil respiratoire	MGA4U05	Obligatoire			3	3	51	50	31	3	2	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30						
UE - Biostatistiques	MGA4U06	Obligatoire			2	2	46	50	19	11		100%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	2h	100%	CT	écrit	2h						
UE - Anglais médical	MGA4U07	Obligatoire			2	2		50		15		50%	CC	écrit	1h	50%	CC	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h						
												50%		oral	5 min	50%		oral	5 min														
Stage de sémiologie	MGA4SE1	Obligatoire			5	5		50	90			Validation par le jury sur proposition du responsable de stage				Validation par le jury sur proposition du responsable de stage																	
UE libre	MGA4UL1	Obligatoire à choix (1 parmi 9)			3	3		50	25																								
UEL - Langue des Signes Française A1.2 (LSF)	MGA4L01	Optionnel			3	3	07	15		30		100%	CC			100%	CC			100%	CT	oral	30 min	100%	CT	oral	30 min						
UEL - Epidémiologie et santé des populations	MGA4L02	Optionnel	DFGSM3		3	3	46	15	19,5	6,5		100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h						
UEL - Initiation à la recherche	MGA4L03	Optionnel	DFGSM3		3	3	46	15	16,5	5		100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h						
UEL - Initiation au traitement de l'image	MGA4L04	Optionnel	DFGSM3		3	3	26	15	10	20		100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	oral	40 min	100%	CT	oral	40 min						
UEL - La santé au regard des sciences sociales	MGA4L05	Optionnel	DFGSM3		3	3	06	15	30			100%	CC	écrit	1h30	100%	CC	écrit	1h30	100%	CT	oral	15 min	100%	CT	oral	15 min						
UEL - Recherche clinique	MGA4L06	Optionnel	DFGSM3		3	3	46	15	17,5	2,5		100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	oral	45 min	100%	CT	oral	45 min						

	UEL - Engagement associatif	MGA4L07	Optionnel	DFGSM3		3	3							Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury			
	UEL - Biologie moléculaire, fondamentaux théoriques et pratiques	MGA4L08	Optionnel	DFGSM3, Licence SV		3	3	64	15	12	8	12		75%	CT	écrit	1h	75%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30
25%														CC	écrit (TP)		25%	CC	écrit (TP)										
	UEL - Engagement pédagogique	MGA4L09	Optionnel	DFGSM3		3	3							Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury			
	UE libre		Facultatif (1 parmi 10)																										
	UEL - Langue des Signes Française A1.2 (LSF)	MGA4F01	Facultatif						15		30			100%	CC			100%	CC			100%	CT	oral	30 min	100%	CT	oral	30 min
	UEL - Epidémiologie et santé des populations	MGA4F02	Facultatif	DFGSM3					15	19,5	6,5			100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h
	UEL - Initiation à la recherche	MGA4F03	Facultatif	DFGSM3					15	16,5	5			100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h
	UEL - Initiation au traitement de l'image	MGA4F04	Facultatif	DFGSM3					15	10	20			100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	oral	40 min	100%	CT	oral	40 min
	UEL - La santé au regard des sciences sociales	MGA4F05	Facultatif	DFGSM3					15	30				100%	CC	écrit	1h30	100%	CC	écrit	1h30	100%	CT	oral	15 min	100%	CT	oral	15 min
	UEL - Recherche clinique	MGA4F06	Facultatif	DFGSM3					15	17,5	2,5			100%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h	100%	CT	oral	45 min	100%	CT	oral	45 min
	UEL - Engagement associatif	MGA4F07	Facultatif	DFGSM3										Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury			
	UEL - Biologie moléculaire, fondamentaux théoriques et pratiques	MGA4F08	Facultatif	DFGSM3, Licence SV					15	12	8	12		75%	CT	écrit	1h	75%	CT	écrit	1h	100%	CT	écrit	1h30	100%	CT	écrit	1h30
25%														CC	écrit (TP)		25%	CC	écrit (TP)										
	UEL - Engagement pédagogique	MGA4F09	Facultatif	DFGSM3										Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury			
	UEL - Engagement social	MGA4F10	Facultatif	DFGSM3										Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury				Sur justificatif et décision du jury			